



Publiez Ce Que Vous Payez

FORUM NATIONAL SUR LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Organisé par

Le Réseau pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire Publiez ce Que Vous Payez, ROTAB PCQVP NIGER

RECOMMANDATIONS

Nous participants au forum National sur les industries extractives tenu à Niamey les 13, 14, 15 juillet,

Considérant que les ressources minières, pétrolières et gazières font partie du patrimoine national du Niger ;

Considérant l'importance des industries extractives dans l'économie nationale ;

Considérant le besoin du peuple nigérien de voir ces ressources gérées dans la plus grande transparence, avec responsabilité et efficacité, garantissant ses intérêts afin de contribuer au bien être des populations, et au développement national ;

Considérant l'opacité qui entoure certains contrats pétroliers et miniers au Niger ;

Considérant le droit des populations à l'information, et de manière singulière aux informations sur la gestion de ses ressources minières, pétrolières et gazières, y compris les conventions y relatives ;

Considérant l'adhésion du Niger à l'initiative de transparence des industries extractives (ITIE) ;

Considérant les exigences de mise en œuvre du processus ITIE, et le rôle important des principaux acteurs tels le gouvernement, les compagnies minières, la société civile, et les autres partenaires pour l'avancement de ce processus ;

Considérant la nécessité de créer un cadre de concertation et d'échanges permanent et constructif entre les pouvoirs publics, les sociétés minières, les Institutions de la République, les organisations de la société civile, les élus locaux pour une bonne gestion des revenus miniers et pétroliers en vue de jeter les bases d'un développement économique et social durable ;

Considérant les acquis du présent forum marqué par le dialogue désormais établi entre certaines compagnies minières, les pouvoirs publics et les OSC ; et la nécessité pour tous les acteurs clés dans la transparence et la bonne gestion des ressources minières et pétrolières au Niger de s'inscrire dans cette dynamique ;

Considérant le rôle beaucoup plus large de la société civile d'œuvrer pour le bien être de population en générale, et de celle des régions minières, pétrolières et gazières en particulier ;

Déterminés à faire des ressources naturelles au Niger une bénédiction ;

Considérant le rôle beaucoup plus large de la société civile d'œuvrer pour le bien être de population en générale, et de celle des régions minières, pétrolières et gazières en particulier ;

Vu la Constitution du Niger du 9 août 1999 ;

Vu les différents textes législatifs et réglementaires relatifs au code minier et au code pétrolier ;

Recommandons :

A L'ETAT DU NIGER :

Sur la mise en œuvre de l'ITIE au Niger

- Définir clairement le mandat du Secrétariat Permanent de IITIE- Niger;
- Prendre un arrêté définissant la composition du comité national de concertation ITIE-Niger ;
- adopter un règlement intérieur du comité national de concertation ITIE-Niger définissant notamment son fonctionnement et ses missions ;

- Adopter une loi sur l'ITIE-Niger ;
- Veiller à la sécurité des acteurs de la société civile impliqués dans la transparence des industries extractives ;

Sur les questions de transparence et publication des contrats

- Publier effectivement dans leur intégralité tous les contrats pétroliers et miniers dans le journal officiel ;
- Créer et renforcer les structures en mesure de contrôler l'opérationnalisation des contrats ;
- Eliminer les clauses de confidentialité dans les conventions minières et pétrolières ;
- Adopter une loi sur l'accès à l'information et aux documents administratifs des populations ;
- Tenir compte de l'intérêt supérieur du peuple nigérien dans l'application du régime des exonérations ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs clés tels les organisations de la société civile, les journalistes, les parlementaires, les élus locaux.

Sur la responsabilité sociale des Entreprises

- Mettre en place un comité multi acteurs chargé de veiller à la mise en œuvre effective des obligations contractuelles des entreprises et de l'Etat
- Intégrer des modules de formation sur les questions relatives aux industries extractives dans les instituts et écoles de formation

Sur les questions de contenu local

- Développer le système de sous-traitance entre les entreprises minières et les entreprises locales pour :

* la fourniture des certains intrants disponibles au Niger comme le sel pour l'industrie de l'Uranium, la chaux et la soude pour l'or ;

* les services liés au transport ;

* la fourniture de l'énergie : solaire, thermique ;

- * les services de restauration ;
- Favoriser les interconnexions au niveau énergétique ;
- Promouvoir une synergie entre les différentes sociétés minières ;
- Créer une institution nationale, un instrument de régulation du secteur ;
- Elaborer et mettre en œuvre une politique Nationale pour le développement du contenu local ;
- Créer une centrale nucléaire dont le projet pourrait être porté par la CEDEAO ou la CENSAD ;
- Soutenir le projet de construction du chemin de fer du port de Cotonou à Dosso ;
- Amorcer le développement industriel par la création d'un ensemble d'activités ;
- Former et/ou utiliser les ressources humaines compétentes locales ;
- Favoriser l'ascension des compétences locales aux postes de responsabilité dans les industries extractives.

A LA SOCIETE CIVILE/ AU ROTAB

- Mener des actions de lobbying et de plaidoyer auprès des autorités politiques du Niger pour une mise en œuvre effective du plan d'action ITIE-Niger ;
- Sensibiliser les populations sur les enjeux de la transparence et de la publication des conventions minières, pétrolières et gazières ;
- Mener des plaidoyers auprès du gouvernement, des compagnies extractives pour la transparence et la publication des contrats ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs clés tels les organisations de la société civile, les journalistes, les parlementaires, les élus locaux, afin qu'ils jouent efficacement leurs rôles dans la bonne gouvernance du secteur extractive et des revenus qui en découlent.

- Créer un cadre de concertation des OSC représentées au sein du Comité national de Concertation de l'ITIE Niger ;
- Rechercher des fonds en vue de la réalisation d'audit environnementaux indépendants ;
- Renforcer les capacités des acteurs de la société civile et des populations sur les enjeux liés à la responsabilité sociale des entreprises.

AU SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'ITIE

- Promouvoir une pleine participation de la société civile au processus ITIE et encourager le gouvernement nigérien à respecter et faire respecter le droit de la société civile de s'exprimer librement sur des sujets liés à la transparence.

A LA COORDINATION PCQVP EN AFRIQUE

- Mener le plaidoyer pour le respect et la protection des membres de la société œuvrant pour la bonne gouvernance des industries extractives.

A TOUTES LES PARTIES SUSCITEES

- Encourager tous les acteurs clés dans la transparence des industries extractives, notamment certaines compagnies et institutions de la République encore réticentes au dialogue à s'ouvrir à la communication ;
- Accroître la participation des femmes au sein de toutes les instances de promotion de la transparence tant au niveau de la société civile, du gouvernement que des entreprises ;
- Intégrer les considérations liées au genre dans les politiques les programmes, les discussions et les recherches dans le domaine des industries extractives ;
- Développer des programmes de communications à l'endroit des femmes et des jeunes sur la transparence dans les industries extractives.

AU ROTAB

- Mettre en place un comité multipartite (OSC, gouvernement, compagnies minières, et autres partenaires) de suivi des présentes recommandations.

Fait à Niamey le 15 juillet 2009

ROTAB Publiez Ce Que Vous Payez

B.P.: 10 468 Quartier TERMINUS - Niamey, Niger

Tél: 00 227 96 47 10 57 - Fax: 00 227 20 74 00 03

Mail : pcqvpniger@yahoo.fr

www.rotabniger.org